

Pré-professionnalisation : une découverte du métier **concrète et rémunérée**

> L2 = 60 ECTS acquis > L3 = 120 ECTS acquis

À LA RENTRÉE 2019

- **1 500 étudiants en L2** concernés
- Pour le premier degré, dans les académies d'**Amiens, Créteil et Versailles**
- Pour le second degré, dans les disciplines suivantes : mathématiques, lettres, allemand, etc.

AUX RENTRÉES 2020 ET 2021

OBJECTIFS :
1 500 étudiants en L3 puis en M1
3 000 nouveaux étudiants en L2

À LA RENTRÉE 2022

- **Poursuite** du dispositif
- **Promotion des fonctionnaires stagiaires** issus du nouveau concours



Une attractivité renforcée

NIVEAU D'ÉTUDES

RÉMUNÉRATION NETTE MENSUELLE

L2	>	693 euros
L3	>	963 euros
M1	>	980 euros

RÉMUNÉRATION CUMULABLE AVEC LA BOURSE

MONTANT 2018-2019 DE LA BOURSE SELON L'ÉCHELON

Échelon	Montant en mensualités (sur 10 mois)
0 bis	100 €
1	166 €
2	251 €
3	321 €
4	392 €
5	450 €
6	477 €
7	555 €

Les modalités de la formation pratique

8

h / semaine dans le primaire ou en collège

Dans le même établissement pendant 3 ans avec un système de tutorat



En L2

Observation et participation à des dispositifs tels que **Devoirs faits** ou encadrement **pédagogique** aux côtés d'un professeur*, **co-intervention** ponctuelle

En L3

Co-intervention avec un professeur* et **Devoirs faits**

En M1

Prise en charge d'une classe de manière autonome avec l'appui d'un professeur*

* Référent / tuteur